Descriptif de module

Domaine HES-SO *Travail social*
Filière *Travail social*

1 *Intitulé du module* — *Professionnalité et champs professionnels* — *2017-2018*

Code
T.TS.SO352.B6.F.21

Type de formation *
☑ Bachelor ☐ Master ☐ MAS ☐ EMBA ☐ DAS ☐ CAS ☐ Autres

Niveau
☑ module de base
☐ module d'approfondissement
☐ module avancé
☐ module spécialisé

Caractéristique
☑ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

Type de module
☑ module principal
☐ module lié au module principal
☐ module facultatif ou complémentaire

Organisation temporelle
☑ semestre de printemps
☐ semestre d'automne
☐ module sur 2 semestres automne et printemps
☐ Autres

2 *Organisation*

Crédits ECTS *
10 ECTS

Langue
☐ allemand
☑ français
☐ anglais

3 *Prérequis*

☐ avoir validé le(s) module(s)
☐ avoir suivi le(s) module(s)
☑ Pas de prérequis
☐ Autres

Autres prérequis

4 *Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage **

Compétences visées :

6. Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale

6.1 Repérer les questions éthiques, déontologiques, les conflits de valeurs, les enjeux et les dilemmes professionnels
6.2 Confronter ses positions personnelles et professionnelles en argumentant
6.3 Prendre une distance critique face à soi-même, aux objets d'études ou aux pratiques dans lesquels on est impliqué

Objectifs généraux d'apprentissage :

- Saisir les étapes importantes constitutives de l'histoire du travail social
- Savoir expliquer ce qui définit le travail social comme une profession
- Acquérir une connaissance différenciée des principaux champs du travail social et savoir expliquer quels peuvent en être les enjeux et les valeurs sous-jacentes
- Connaître et savoir expliquer les principes qui sous-tendent les droits fondamentaux et la protection des données ; résoudre des cas et justifier les réponses
- Identifier, analyser et se positionner face aux champs de tension éthiques, déontologiques et juridiques dans des situations pratiques aussi bien au niveau émotionnel que cognitif
- Analyser les enjeux autour de sa posture et de son identité professionnelle vis-à-vis des usagères et usagers ; justifier ses propres valeurs tout en acceptant de réviser ses préjugés moraux.

5 *Contenu et formes d'enseignement **

Contenu :

Le module est organisé en deux parties : Une première partie traite de l'histoire du travail social, de sa dimension socio-politique, des enjeux autour de la professionnalité et des principaux champs du travail social. La deuxième partie porte sur les questions d'éthique, de déontologie et de droit dans l'activité professionnelle.

- Définitions de la notion de *profession*, déterminants de la professionnalité et identité professionnelle
- Histoire et évolutions du travail social
- Territoires et enjeux actuels du travail social
- Qualifications, qualité et autonomie du travail social
- Salaires, genres et carrières dans le travail social
- Aspects de droit pour travailleurs sociaux (droits fondamentaux et protection des données)
- Ethique, déontologie et éthique appliquée
- Dilemmes éthiques, délibération éthique

Formes d'enseignement :

Cours magistraux, ateliers coopératifs, travaux pratiques.

6 *Modalités d'évaluation et de validation **

Dossier écrit élaboré en groupe de 4 étudiant-e-s:

- Ce dossier est à rendre sur Moodle jusqu'au **mardi 22 juin 2021, 23h59 dernier délai.**
- L'examen portera sur l'analyse en groupe d'une situation emblématique ayant trait à une situation de tension éthique déontologique. Les consignes de l'examen seront transmises en temps voulu.
- Les responsables des corrections sont les intervenant-e-s des ateliers coopératifs de l'axe 2.

Examen écrit individuel sur table pour le cours de droit :

- Cet examen a lieu le **mardi 22 juin 2021 entre 13h35 et 14h35**.
- Le responsable des corrections est Monsieur Adriano Previtali.
- Les étudiant-e-s ont le droit de consulter la Constitution fédérale de la Confédération suisse (sans annotation).

Une seule note est donnée aux deux épreuves. Elle est déterminée par la moyenne des points attribués à chacun des examens précités. Chaque examen comporte le même nombre de points. Une moyenne de 60% du nombre maximum de points doit être atteinte pour réussir le module. Une note F est attribuée à l'ensemble du module si:

- La moyenne des deux examens est inférieure à 60% des points
- Un examen (ou plus) est intérieur à 50% du nombre maximum de points

La non remise du dossier écrit et/ou la non présentation à l'examen écrit individuel sur table entraîne l'échec du module (note F).

7 *Modalités de remédiation **

- ☐ remédiation possible
- ☑ pas de remédiation
- ☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a *Modalités de remédiation (en cas de répétition) **

- ☐ remédiation possible
- ☑ pas de remédiation
- ☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

MODALITÉ DE RÉPÉTITION

Note F - Répétition

"L'étudiant-e qui n'obtient pas les crédits attribués à un module doit le répéter dès que possible", conformément à l'art. 30 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO adopté le 2 juin 2020 (entrée en vigueur le 14 septembre 2020)

Il ou elle doit se présenter à une nouvelle épreuve d'examen du module concerné lors d'une deuxième session prévue durant la même année académique.
Pour l'épreuve portant sur l'analyse d'un dilemme déontologique et éthique, deux modalités de remédiation sont prévues :

- Pour les étudiant-es dont le groupe en entier a échoué (moins que 50% des points), l'examen de répétition sera passé selon les mêmes modalités (travail écrit de groupe à soumettre jusqu'au **31 août 2021, 23h59 dernier délai**).
- Pour les étudiant-es dont la note globale est inférieur à 60%, la deuxième épreuve consistera en un examen oral individuel dont les dates et les contenus seront précisés ultérieurement.

L'examen de répétition concernant le droit sera répété le **7 septembre 2021 de 13h30 à 14h30.**

ATTENTION : PROCEDURE :

L'étudiant-e est d'office inscrit pour la session d'examen de septembre 2021

8 *Remarques*

Selon le Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social adopté le 15 juillet 2014, le module est obligatoire.

9 *Bibliographie*

Bibliographie indicative

- Astier, I. (2010). *Sociologie du social et de l'intervention sociale*. Paris : Armand Colin.
- Bertozzi, F., Bonoli, G., & Gay-des-Combes, B. (2005). *La réforme de l'Etat social en Suisse. Vieillissement, emploi, conflit travail-famille*. Lausanne : PPUR.
- Bouquet, B. (2003). *Ethique et travail social*. Paris : Dunod.
- Boussard, V. Dubar, C. & Tripier, P. (2011, 3e édition). *Sociologie des professions.* Paris : Armand Colin.
- Chauvière, M. (2004). *Le travail social dans l'action publique. Sociologie d'une qualification controversée.* Paris : Dunod.
- Chopart, J.-N. (2000). *Les mutations du travail social. Dynamiques d'un champ professionnel.* Paris : Dunod.
- Depenne, D. (2014). *Ethique et accompagnement en travail social*. Paris : ESF.
- Imbert, F. (2010). *Qui sont les travailleurs sociaux ? In* Les cahiers dynamiques, 48, 128-136. Paris : ERES.
- Ion, J. (2005). *Le travail social en débat[s]*. Paris : La Découverte.
- Jovelin, E. (2008). *Histoire du travail social en Europe*. Paris : Vuibert.
- Karsz, S. (2004). *Pourquoi le travail social ?* Paris : Dunod.
- Keller, V. (2006). *Aider et contrôler. Les controverses du travail social*. Lausanne : Editions éésp.
- Modak, M., Martin, H., Keller, V. (2013). *Le travail social entre émancipation et normalisation : une voie étroite pour les approches féministes*. *In* Nouvelles questions féministes, 32, 4-13.
- Rosenvallon, P. (1992). *La crise de l'Etat-providence*. Paris : Seuil.
- Voélin S., Eser Davolio, M. & Lindenau, M. (2014). *Le travail social entre résistance et innovation*. Genève : Editions IES.

Des références bibliographiques plus exhaustives sont proposées et des articles sont disponibles sur Moodle.

Domaine HES-SO *Travail social*
Filière *Travail social*

10 ***Enseignant·e·s***

Autre(s) intervenant-e(s) à déterminer
Bauwens Rita
Burnier Daniel
Cart Michel Alexandre
Cattin Didier
Chatel Viviane
Corzani Sabine
Demierre Philippe
Hitz Mourad Anya
Huguenot Cyrielle
Jecker-Parvex Maurice
Kaba Mariama
Lambert Béatrice
Mossier Varuna
Nordmann Maria-Elvira
Noverraz Philippe
Perriard Valérie
Petitpierre Bastien
Prévitali Adriano
Renevey Benoît
Sieber Mugglin Ruth
Tironi Yuri
Wernli Heinz
Wunderle Dominique

Responsable de module *

Elisabeth Gutjahr, avec la collaboration de Sophie Gremaud

Descriptif validé le *

Le 1er février 2021

Descriptif validé par *

Etienne Jay
Responsable de filière